



**mouvement
écologique**

**Rapport de l'Assemblée Générale/Congrès 2015 du
Mouvement Ecologique asbl
21 mars 2015 (14.15 – 18.30) dans
l'Oekozenner Pafendall à Luxembourg-Ville**

Emile Espen en tant que président de la régionale «Lëtzebuerg-Stad» accueillait les participants au congrès et parlait dans son mot de bienvenue sur les priorités de la section régionale.

C'est alors que Blanche Weber, présidente, prenait la parole et tenait un discours, dans lequel elle mettait un accent particulier sur la thématique de croissance, des accords de libre échange, la participation citoyenne et le choix de société.

Suivait la présentation des différents rapports d'activités (Mouvement Ecologique, Oekozenner Pafendall, Fondation Oekofonds et Klima-Bündnis Lëtzebuerg).

Dans ce cadre fut présentée une première proposition de résolution présentée par le conseil d'administration sur les libres échanges CETA et TTIP. Un débat sur la thématique a eu lieu. Bon nombre de membres étaient d'avis, que les dossiers devraient être thématiques davantage. Quelques modifications au projet ont été décidées et la résolution a été adoptée par acclamation.

Emile Espen, trésorier présentait alors les comptes 2014 et l'avis positif des réviseurs de caisse André Gilbertz et Patrick Loewen y relatif. A de même été présenté un projet de budget 2015. Les comptes 2014 et le projet de budget 2015 ont été adoptés par l'assemblée « par acclamation ». Les deux réviseurs de caisse ont été confirmés dans leur mandat.

Le prochain point de l'ordre du jour était l'élection du conseil d'administration. Les candidats suivants posaient de nouveau leur candidature. Emile Espen, Gérard Kieffer, Marianne Millmeister, Jeannot Muller, Paul Polfer, Bob Reuter, Roger Schauls, Ingo Schandeler.

N'étant pas sortants du conseil les membres suivants ne devaient pas déposer leur candidature. Théid Faber, Tom Gallé, Béatrice Kieffer, Marc Schoellen, Laure Simon, René Wampach, Blanche Weber et Roger Dammé

Le conseil a été élu par acclamation.

Fut alors présentée une proposition de résolution sur la participation citoyenne. Des changements ont été apportés à cette proposition (surtout des clarifications resp. des remaniements de texte), sans que des changements fondamentaux y aient été apportés. La résolution a été adoptée, avec 6 abstentions et 1 une « opposition ».

La protection de la nature a été le sujet de la seconde partie du congrès. Une discussion intéressante s'enchaînait après une présentation de la thématique par Fernand Schoos et Théid Faber.

Dans un dernier temps la troisième proposition de résolution présentée par le conseil d'administration portant sur la croissance a été adoptée avec des changements mineurs.

Blanche Weber remerciait alors les participants pour le congrès vivant, clôturait la partie officielle et invitait à un pot.

Luxembourg, le 24 mars 2015